



Déclaration CGT

CSE Réseau France 3

20 mai 2026

La situation est particulièrement préoccupante pour les salariés du Réseau France 3 et l'avenir du service public auquel ils consacrent leur vie professionnelle.

Le rapport Alloncle sur l'audiovisuel public adopté in extremis le 27 avril 2026 ne peut être ignoré dans notre CSE, tant ses recommandations sont brutales et caricaturales, en particulier pour France 3 qu'Alloncle, comme bon nombre d'autres parlementaires, considère comme une charge qu'il faut réduire. Il reprend à son compte le fait de « **Fusionner totalement les réseaux France 3 Régions et ICI (France Bleu) pour créer une chaîne unifiée de l'information et de la vie locale, en mutualisant l'immobilier, les fonctions supports et les 650 personnels aux compétences communes identifiés par l'inspection générale des finances.** » Rien que ça !

Alors qu'il ne s'agit finalement que de la reprise d'un projet soutenu par la PDG de FTV, celle-ci se réfugie désormais derrière la nécessité d'une loi pour pouvoir opérer cette transformation.

De son côté, la CGT a lu attentivement la recommandation n°25 appelant à « **réinternaliser un tiers de la production via France TV Studio et pour un autre un tiers de le réserver à des producteurs indépendants relevant du tissu des PME et TPE, avec une priorité donnée aux sociétés établies en régions** ». Étrangement, la direction de France Télévisions répond que cela n'est pas possible et que cette proposition méconnaît les modalités de fonctionnement du secteur audiovisuel. Au point où on en est, on imagine que ce serait, là encore, du ressort de la loi.

Certes justement, **toutes ces recommandations n'ont pas de valeur législative contraignante**, mais par leur caractère radical, par le débat public et politique qu'elles génèrent, cela va décomplexer maintes propositions de loi, futures réformes ou arbitrages budgétaires bien plus brutaux que ce que nous avons pu connaître jusqu'ici. Le rapporteur de la commission a d'ailleurs annoncé le dépôt d'une proposition de loi pour le 25 juin, la menace se profile donc à court terme.

Le **contexte financier** aggrave encore la situation de l'entreprise et fragilise son corps social. 140 M€ d'économies en une seule année et comme si cela ne suffisait pas, les perspectives publicitaires sont mauvaises avec un retard estimé à 20 M€ qu'il faudra lui aussi absorber dès cette année. Pour maintenir l'équilibre, les leviers envisagés sont toujours plus radicaux et de moins en moins stratégiques : baisse du coût de grille, hausse des rediffusions, arrêt de certaines émissions, cessions immobilières et nouvelle réduction d'effectifs avec un non-remplacement sur deux. Ce n'est pas une transformation : c'est une addition de renoncements.

À la fin de l'année, que restera-t-il de l'activité du réseau régional, dont on observe la paupérisation des grilles et des tranches d'information.

Comment continuer à accomplir nos missions alors que depuis deux ans France Télévisions navigue à vue, sans Contrat d'Objectifs et de Moyens conclu avec l'État ? L'absence de COM n'est pas un détail : c'est une absence de cap pluriannuel, d'engagement de financement sur la durée, qui expose les salariés à des arbitrages permanents et imprévisibles.

Dans ce contexte défavorable, dans le réseau régional, l'expérimentation sur la chaîne de fabrication de vidéos pour les plateformes numériques suit son cours. Une réunion bilan est prévue le 27 mai. C'est bientôt, et nous avons des doutes sur la qualité de ce que la direction sera en mesure de nous présenter.

Cette expérimentation a été conduite dans des conditions objectivement dégradées : perturbée par les élections municipales, freinée par des formations dont la durée insuffisante a été reconnue par la direction elle-même et handicapée par un déploiement matériel encore incomplet. De plus, la plupart des monteuses et des OPS n'ont pas pu y participer dans plusieurs antennes. Les directions locales ont-elles corrigé le tir ? La charge de travail supplémentaire absorbée par les rédacteurs en chef adjoints au numérique et les chargés d'édition numérique n'a pas fait l'objet à ce jour d'une évaluation documentée, et les DUERP (Documents Uniques d'Évaluation des Risques Professionnels) présentés étaient de notre point de vue encore incomplets.

Nous n'attendons pas un bilan de façade destiné à valider une extension déjà décidée dans la tête de nos dirigeants, mais un état des lieux honnête, objectif et circonstancié. Nous serons particulièrement attentifs à la capacité de la direction à proposer une organisation cible structurée, cohérente, soutenable et déclinable de manière homogène d'une antenne à l'autre. Pas juste une juxtaposition d'organisations bricolées localement par des équipes en recherche d'économies et livrées à elles-mêmes, mais une ligne éditoriale claire respectant les principes professionnels, un volume d'activité précis et une architecture de workflow définie au niveau du réseau. Les postes actuellement gelés doivent pouvoir être mis à profit pour ce projet si « *streaming first* » a un sens dans le réseau régional.

Ensuite, quelle sera la place des monteuses dans le projet ? Ils ont été les grands absents de cette première phase dans plusieurs antennes. Leur expertise et leur rôle dans la qualité éditoriale ne peuvent pas être marginalisés au profit d'une logique de débrouillardise numérique. Toute extension qui ne répondrait pas clairement à cette question sera inacceptable.

La CGT a alerté la direction à plusieurs reprises suite aux annonces d'une bascule du numérique régional sur la plateforme ICI au 15 septembre 2026. Interpelée en CSE Central, la Présidente de France Télévisions a concédé qu'effectivement cela ne serait pas sans impact sur les personnels et qu'une consultation des instances était nécessaire. Évidemment cela devra être assorti d'un projet. Et ce dernier ne pourra pas faire l'impasse sur la régression que cette bascule pourrait entraîner, sur nos audiences numériques, sur la qualité de nos outils mais surtout sur notre ligne éditoriale et sur les conditions de travail des salariés concernés.

Il est grand temps que la direction arrête de sauter dans le vide sans harnais et qu'elle se donne les moyens de sécuriser l'avenir du réseau régional et de ses salariés.

Paris, le 20 mai 2026